

## **Décroché automatique...**

On pensait cette période révolue. Las... Il y a quelques semaines, peu avant l'été, la direction aura présenté ce projet au CHSCT.

Point d'enquête, point de vérifications. Le CHSCT sera passé à côté, les élus n'y auront pas prêté attention. Un peu de temps s'est écoulé, et PAF !

Alors même que l'on pourrait s'attendre à ce que l'Operation Manager de Canal prenne ses responsabilités pour envoyer un mail (comme c'est le cas sur Orange), ce sera un Manager qui se chargera du fardeau. Hier, lundi, à 14h45, les salarié-es de Canal sont prévenus qu'à compter de 8h00 le lendemain, ils passeraient en décroché automatique.

Quid du TAA ? Comment cela sera t'il mit en place ? Quelle étude d'impact ? Combien de temps aura t'on entre deux dossiers ?

Et de préciser dans le mail que pour toute question il faut se rapprocher d'un manager... Vous avez pu chercher, nous, entre 15h30 et 16h45, on n'en a pas trouvé un seul sur les plateaux...

Si la direction n'a pas vraiment fait les choses proprement, le CHSCT a aussi sa grande part de responsabilités à ne pas s'être saisi du dossier. Si nombre d'élus du CHSCT (secrétaire, élus managers, ...) avait mis autant d'énergie sur ce dossier (et d'autres) qu'à cracher sur Sud, soyez assuré que nous n'en serions pas là, mais ces élus ne prenant pas (ou presque) la ligne, eux ne voient pas l'impact de ce changement.

Nous vous invitons donc à vous rapprocher des élus de cette instance pour tout souci ou remarque concernant cette nouvelle procédure. Ils se feront une joie de vous répondre au vu de la qualité de leurs enquêtes pour la mise en place de cette nouveauté.

## **Aménagement pour la rentrée scolaire**

Ne cherchez pas, il n'y a toujours aucune communication à l'écriture de ces lignes. En conséquence, nous ne pouvons que vous informer que pour la rentrée scolaire aucun aménagement ne sera possible, et que l'heure... C'est l'heure ! Encore un avantage qui s'envole ?

## **CE qu'on ne vous a pas dit...**

Le CE, ce n'est pas que filer le billet de ciné ou le petit cadeau à Noël (souvenez vous, le traqueur d'activité au fond de votre tiroir). C'est principalement tout l'aspect social de l'entreprise. Et de nombreux sujets tombent sous leur responsabilité :

**Le plan pour maintenir l'emploi à Vélizy ?** C'est eux qui doivent suivre l'affaire et s'assurer que tout se passe bien.

**La prochaine « sécurisation » des plateaux (sous entendu : plus d'affaire perso, plus de téléphone portable, plus de veste ou sac à mains...)** ? c'est aussi à eux de mener les études et de se prononcer.

Et aujourd'hui, sur ces deux sujets, que disent la grande majorité des élus CE et CHSCT ? De faire confiance à la direction. On ne mène pas d'étude, pas de vérifications... Le secrétaire actuel du CE aura été jusqu'à décider qu'il est inutile de tenir une réunion CE au mois d'août. Il faut avouer qu'il travaille sur le même rythme d'analyse que le secrétaire du CHSCT, on peut donc avoir confiance.

C'est vrai qu'à y regarder de plus près il n'y a pas d'urgence, les salarié-es peuvent bien vivre avec d'importantes restrictions de leurs libertés à Angers... Pour rappel, les élus CE étaient contre la salle de restauration il y a quelques temps, on n'est plus à ça prêt.

Quant à Vélizy, ils ne vont pas se casser la tête pour un site où il y a moins d'une centaine de personnes. D'ailleurs, la direction promet qu'ils trouveront une solution pour les salarié-es sans boulot. Là dessus, on peut faire confiance à la direction, à défaut d'un client, le licenciement arrivera vite !

La seule qui est vraiment active au CE est la trésorière qui se déplace le plus souvent possible à Vélizy et tente de faire en sorte que l'institution fonctionne, aussi, sur ses responsabilités sociales. Et ça, on tenait aussi à vous le dire !

## **Et nos augmentations annuelles ?**

Et bien, c'est compliqué... La direction a l'air de vouloir jouer seule, s'invente des règles, repousse le sujet... Et propose une réunion pour clôturer des négociations qu'on ne savait pas débutées !

Les NAO (négociation annuelles obligatoires) sont encadrées par la loi (d'où leur nom peut-être...). Mais force est de constater que la boîte, comme pour beaucoup d'autres choses, ne sera pas motivé à le respecter.

On est donc convoqué dans environ une semaine pour mettre fin à des négociations qui n'ont pas débutées.

Une nouvelle vision du dialogue sociale à Stream / Convergys ?

**En attendant, compte tenu de ces différents, afin de manifester notre mécontentement, nous appelons les salarié-es à débrayer dès 8h00 jeudi 1<sup>er</sup> septembre afin de demander la tenue de NAO conformément aux dispositions légales.**

**Toujours là pour vous informer, à Sud, on ne lâche rien !**

